



Procès-verbal de l'Assemblée villageoise du mercredi 28 août 2024 à 19h30

Présents : 7 membres du comité de l'AV
18 habitants du village
M. Maxime Rognon, conseiller communal

Excusés : Stéphanie Pittet, Joël Porret, Nathalie Porret, Ana et Nicolas Stich, Marianne et Jean-Marc Zwahlen, Pierre-André Zwahlen

En préambule

Marc-André Magnin souhaite la bienvenue aux villageois et à Maxime Rognon conseiller communal, et les remercie de leur présence.

Procès-verbal de la séance du 21.02.2024

Mélo die Joner procède à la lecture du dernier PV.
Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Activités passées

Course aux oeufs

Elle s'est bien déroulée et les 3 parcours ont été appréciés.

Inauguration terrain pétanque

Malgré la météo maussade, l'inauguration s'est bien passée. Le talent de nos conseillers communaux n'est pas passé inaperçu ! Les habitants sont encouragés à utiliser ce terrain de pétanque. Il serait apprécié qu'un employé communal désherbe régulièrement afin de garder le terrain praticable.

Brocante

L'organisation de la brocante à un endroit unique était une bonne idée. Quelques déceptions parmi les vendeurs sont soulevées. Pour une prochaine brocante, il faudrait faire davantage de publicité, par exemple, dans le Littoral Région, sur le site de la commune de la Grande Béroche ou dans le calendrier communal si on fixe une date bien à l'avance.

1^{er} août

La fête du 1^{er} août a rencontré un vif succès, peut-être trop ?

Il n'y avait pas assez de jambon pour les environ 150 personnes présentes, alors que certains se sont resservis plusieurs fois. De plus, le chauffer le rendrait meilleur, Marc-André et son épouse sont disposés à le chauffer pour les prochaines fois, comme ils le faisaient déjà à l'époque.

Plusieurs idées sont émises afin de ne pas manquer de jambon l'année prochaine :

- Faire une annonce pour que les personnes non encore servies viennent le faire avant de commencer le 2^{ème} service.
- Estimer au début de la fête le nombre de personnes présentes et faire les annonces en conséquence.
- Servir les gens à table, ainsi tout le monde a eu du jambon au moins une fois.
- Acheter davantage de jambon et en garder pour d'autres occasions ou pour remercier le comité d'organisation.
- Faire payer le jambon.

Les tables, même qu'insuffisantes ce soir-là, sont très appréciées, la commune est d'ailleurs remerciée.

La sonorisation serait à améliorer à Fresens, comme à St-Aubin d'ailleurs.

Activités futures

Torrée

Qui est intéressé par l'organisation d'une torrée ? Chacun pourrait amener son saucisson au Crêt de Beaumont par exemple. Trouver une date et l'organiser.

Repas des aînés

Le repas des aînés est en cours d'organisation, la date a été fixée au dimanche 10 novembre 2024 à 12h00. S'adresser à Noëlle Porret pour d'éventuels coups de mains.

Accueil des nouveaux habitants

Le comité de l'Assemblée villageoise va inviter les nouveaux habitants du village le jeudi 14 novembre 2024 en fin de journée afin de faire connaissance autour d'un apéritif et expliquer le fonctionnement de l'Assemblée villageoise.

La liste des nouveaux venus reçue par la commune de la Grande Béroche n'a pas l'air d'être à jour. Une feuille circule pour compléter les éventuels manquants. Une tournée des boîtes aux lettres sera aussi réalisée.

A l'époque, les nouveaux habitants du village étaient mentionnés lors de la fête du 1^{er} août, pourquoi ne pas le faire à nouveau ?

Divers

Site Internet

En cours de construction. L'impression du PV a pu être faite depuis le site, ce qui est apprécié.

Déchetterie

Il y a malheureusement des déchets sauvages qui sont déposés à la déchetterie du village, ce qui est vraiment lamentable. Ne pas hésiter à faire une remarque si on voit des personnes agir de la sorte, cela peut aussi être parfois de la méconnaissance.

A la déchetterie de St-Aubin, il est déploré que les ouvertures des bennes soient de plus en plus petites.

Maxime Rognon nous parle des coûts énormes du tri manuel des déchets car les gens avaient tendance à tout balancer dans les grandes ouvertures. Il est primordial que chacun trie ses déchets de manière responsable même si cela prend un peu plus de temps, ça évite de forts coûts par la suite.

Il est souligné que si la déchetterie est accueillante, bien organisée, sécurisée, avec un lieu où on peut poser ses affaires en attendant que d'autres personnes aient terminé, les gens vont se donner davantage de peine pour mettre les déchets aux bons endroits.

La Commune de la Grande Béroche fait de son mieux et essaie de tout mettre en œuvre pour répondre aux exigences du Service de l'Énergie et de l'Environnement, afin de conserver cette déchetterie.

Pour revenir au village, la décharge de déchets verts devrait vraiment être nettoyée, car bientôt l'accès sera impossible. Des employés communaux étaient venus avec une épaveuse vers le réservoir, ils auraient pu profiter d'aller également vers cette décharge.

Routes

Les bords de chemin qui mène à cette décharge ont été refaits et la commune est remerciée.

Le trou en direction de Sauges devient de plus en plus gros, prévoir de le reboucher. Ne pas hésiter à relayer ce genre d'informations au Service technique de la Commune.

La rue de Vy d'Etra est régulièrement oubliée, les bords de chemin doivent être faits.

Congélateur du village

Il a été constaté qu'il y a malheureusement toujours des caisses stationnées hors cases.

Eaux de source

Olivier Besson souhaite commander des analyses des eaux de source du village, il est en contact avec Mme Brigadois, qui est désormais responsable de la qualité de l'eau à la Commune de la Grande Béroche. Ces analyses devraient être faites en septembre. Il ajoute qu'après discussion avec elle, elle peut affirmer que le chlorothalonil n'est pas présent dans notre village, ce qui est une bonne chose.

Maxime Rognon ajoute qu'en été l'eau des sources n'est pas suffisante pour alimenter le village (17 litres par minute) et qu'elle est complétée par le réseau du SCHEB.

De plus, la commune est en train de réfléchir à des solutions pour limiter les coûts d'entretien de tous les réservoirs avec d'éventuels regroupements et agrandissements.

Ce sont désormais des employés communaux qui nettoient les fontaines du village. Aviser la commune s'il y a des manquements ou des soucis. Un peu de chlore est mis dans ces fontaines, ce n'est peut-être pas l'idéal pour les bêtes qui viennent s'y abreuver.

Horaire de l'Assemblée villageoise

Est-ce qu'il a été demandé aux jeunes actifs du village s'ils viendraient à l'Assemblée villageoise si elle avait lieu à 20h ? Ça ne semble pas être le cas.

La prochaine AV pourrait avoir lieu à 20h pour voir s'il y a davantage de personnes.

Entretien et désherbage

Il est remarqué que la table de pic-nic vers la place de jeux est mal entretenue et pourrait être nettoyée au Kärcher. Ça serait aussi bien de passer la débroussailleuse autour du puits, afin de donner une bonne image du village.

Eclairage public

Pourquoi est-ce que l'éclairage public est aléatoire la nuit ? Le Groupe E donne la commande par radio pour éteindre les réverbères. Il y a des zones ou des moments où les ondes passent moins bien et l'information donnée aux réverbères n'aboutit pas.

Dans le futur, la gestion sera faite par les smartphones et la situation s'améliorera.

Séance levée à 21h10. Le verre de l'amitié est servi.

Au nom du comité de l'Assemblée villageoise

Le Président

La Secrétaire